

La GAZETTE



éditorial

Issus de trois réunions participatives, de 6 ateliers, avec le concours de 70 participants, de nombreuses idées ou projets sont mis au débat de la campagne municipale. **Vivre à Chabeuil** clôture ainsi le cycle entamé au printemps avec le bilan de la mandature. Nous vous laissons les découvrir dans cette **Gazette** et les approfondir sur notre site internet.

La démarche de **Vivre à Chabeuil** est résolument constructive. Un atelier a permis d'appuyer le projet, initié par des personnes très dynamiques, de tiers-lieu¹ à l'espace Orœil. Nous avons choisi de soutenir ce projet qui recherche le lien social, l'approche culturelle et participative tout en mettant en valeur un bâtiment communal inutilisé depuis de nombreuses années. Pour autant, nous avons été amenés à dénoncer une pratique anticoncurrentielle de la municipalité en place. Même si le Préfet n'a pas encore répondu à notre sollicitation, la vente en catimini d'un local commercial par la mairie à un conseiller municipal ne relève pas de l'éthique et de la morale que l'on attend de nos responsables locaux. Comme je vous l'indiquais dans notre dernier numéro, c'est la troisième fois que nous transmettons aux candidats des contributions citoyennes que nous avons appelées « faux programme ». Même si certains points ont été repris, nous faisons le constat que le débat démocratique a de grandes marges de progrès. D'ailleurs, à l'heure où nous écrivons, à quelques mois de l'élection, aucun prétendant n'a encore communiqué sur le fond ni explicité sa vision pour Chabeuil !

Dans ce contexte, une partie du bureau et moi-même avons choisi de démissionner de **Vivre à Chabeuil**. Après 13 ans de travail pour l'environnement, le patrimoine, la démocratie participative et la vie de quartier, nous souhaitons nous investir sur d'autres projets.

L'association se mettra probablement en sommeil sur le premier trimestre. J'appelle donc tous les volontaires, attachés à notre charmante petite ville, à rejoindre **Vivre à Chabeuil** pour porter la voix des citoyens attachés à des valeurs qui associent l'intérêt général, la transparence, la démocratie locale, la protection du patrimoine et de l'environnement pour les générations futures. ● PIERRE-MARIE DIEVAL

Enfin et surtout ! Imprimez votre Gazette en allant sur notre site :

vivreachabeuil.wixsite.com/vivreachabeuil

ATELIER COLLABORATIF:

COMMENT DYNAMISER CHABEUIL ET SON CENTRE-VILLE ?

> Création d'une « Maison de l'Objet »

Cette proposition de lieu dédié aux objets est née d'une réflexion et d'un constat (des membres de l'atelier) que la récupération, la réparation, l'échange d'objets deviennent aujourd'hui un secteur économique de plus en plus important, avec des enjeux sociétaux et environnementaux.

Sur ce lieu on pourra organiser des permanences de collecte, de tri, de stockage, d'expertise pour transformer, réparer, échanger, vendre les objets. Des ateliers collaboratifs avec des « temps forts » pédagogiques, artistiques pourront voir le jour. Quelques exemples :

Rencontres, soit avec des brocanteurs (amateurs ou professionnels) chargés de revendre les objets présentés, soit avec des habitants qui ont des compétences en réparations et qui peuvent ainsi donner une seconde vie aux objets. **Événements** comme, par exemple, des samedis intitulés « Répare ton objet » avec la présence de professionnels.

> Ateliers pédagogiques de 7 à 77 ans, où toutes les générations apprendraient à rallonger la vie des objets, c'est-à-dire à les réparer. L'éducation passerait ainsi par l'action (ré)unissant les gens et (dé)montrant à tous qu'un modèle autre que l'obsolescence des objets est possible.

> Prise de contact avec des artistes, des artisans professionnels

Cette proposition permettrait aux propriétaires d'objets d'avoir connaissance des compétences locales et peut-être d'utiliser ces services pour des projets plus ambitieux. Ainsi, ce lieu pourrait recréer du lien social, de l'entraide entre voisins et pourrait aussi permettre de mutualiser tout outillage de bricolage, voire de jardinage.

Mais d'autres idées autour de l'objet ont été évoquées. En voici quelques-unes :

Vide-grenier mensuel ou annuel impulsé par la Mairie.

Création d'un bonus fiscal quand vous donnez un objet en état de

marche (à la communauté).

Création d'une annexe dans la déchetterie de Montvendre pour effectuer un pré-tri et sauver ce qui peut l'être.

Mise en place d'un « dressing collectif » avec des vêtements de seconde main où tout le monde peut se servir ou échanger ses vêtements.

En guise de conclusion, nous nous sommes aperçus qu'un second Tiers-lieu (en plus du possible projet en cours de Tiers-lieu à l'espace Orœil) est nécessaire à Chabeuil. Un espace dédié certes à l'objet mais surtout destiné à tous, quel que soient leur âge ou leur condition. ●

ATELIER COLLABORATIF: REPONDRE A LA DEMANDE, AU BESOIN D'OFFRE DE SOINS POUR LA MALADIE ET LE HANDICAP A CHABEUIL

Dans cet atelier, toutes les personnes reconnaissent que la situation de Chabeuil est critique, avec la maison médicale qui est saturée. Avec 6 médecins et 9 internes, elle ne peut faire face à la demande de la patientèle et le délai de rendez-vous peut atteindre 15 jours. Les secrétaires vivent aussi très mal l'agressivité croissante des patients. Les médecins, propriétaires du bâtiment, réfléchissent à un agrandissement ou à un changement de lieu. Le risque d'un départ du cœur de ville inquiète de nombreuses personnes, notamment âgées, qui ne peuvent pas se déplacer en voiture, mais aussi les pharmaciens.

Bien que très nombreuses sur Chabeuil, les infirmières sont également proches de la saturation.

D'autres enjeux comme la coordination des soins entre les diverses professions de santé et la prise en charge des malades hors hôpital ont été abordés.

Très logiquement s'est posée la question de lieux d'échange physiques. En effet, la situation est très délicate pour de nombreuses

personnes sortant de l'hôpital ou souffrant d'un handicap.

Cette situation est partagée par les aidants familiaux qui ressentent un sentiment d'abandon, notamment à cause de l'absence de structure de type accueil de jour et d'accompagnement pour les dossier administratifs. ●

PROPOSITION : UNE NÉCESSAIRE IMPLICATION DE LA COMMUNE

L'enjeu social conduit les communes à s'impliquer dans l'accompagnement de toute la chaîne des professionnels qui interviennent auprès des malades et des personnes qui connaissent un handicap. La commune peut s'engager directement ou par le biais de son CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) dans une politique publique en faveur de l'offre de soins pour la maladie et le handicap.

Les niveaux d'implication sont présentés dans l'échelle suivante :

- coordination et fédération des divers acteurs,
- facilitation des projets (maison de la santé par exemple),
- portage des projets (financement et location aux professionnels),
- organisation du service (accueil de jour par exemple),
- mise en place d'un service à la population (Centre Médical avec médecins salariés).

Le groupe de travail n'a pas pris position sur l'ambition que pourraient viser les futurs élus de la commune de Chabeuil. Néanmoins, il fait le constat que l'inaction actuelle est très dommageable. A minima, la commune devrait faciliter les projets portés par des professionnels engagés en mettant par exemple à disposition du foncier pour un agrandissement de la Maison actuelle. ●

ATELIER COLLABORATIF: PROJET D'UN TIERS-LIEU¹ A L'ESPACE ORŒIL

Ce lieu de culture, propriété de la commune, devrait voir s'installer un projet dénommé la Roue. ►

1 - Tiers-lieu : initialement lieu où les personnes se plaignent à sortir et se regroupent de manière informelle, situé hors du domicile (first-place) et de l'entreprise (second-place). Aujourd'hui tiers-lieu d'activités propices au développement personnel et autorisant le télétravail, espace de travail partagé.

► Un des porteurs du projet demande de l'aide pour savoir comment aménager et gérer l'espace.

Pour lancer la discussion et le travail du groupe, deux questions sont posées : *Comment faire coexister des activités diverses et des publics variés dans un seul lieu sans le cloisonner ?*

Comment utiliser l'espace et le temps pour que les uns ne gênent pas les autres et qu'idéalement les gens se croisent et coopèrent.

Le travail du groupe s'est déroulé sur la base des plans disponibles.

PROPOSITION du groupe :

- penser à l'accueil des personnes handicapées,
- réfléchir à des cloisons mobiles pour des volumes modulables,
- pour les activités manuelles et ateliers artistiques, utiliser les deux niveaux du bâtiment et la hauteur sous charpente pour permettre d'installer une mezzanine,
- réfléchir à la cohabitation des activités artistiques et musicales et autres,
- collaborer avec les autres associations et partager des projets. ●

ATELIER COLLABORATIF : PRODUIRE ET CONSOMMER LOCALEMENT DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Un groupe de 15 producteurs, avec des modes de production variés, mais pas Bio, veulent valoriser localement leurs productions (pain, légumes, viande...). Ils butent sur la question du **point de vente**, le groupe a essayé de les aider à finaliser leurs réflexions.

> Ce que l'on ne veut pas :

De la « revente » comme une bonne partie des étals du marché du mardi, des produits transformés industriels, une formule « Drive » comme dans la grande distribution.

> Ce qui est souhaité :

Créer une relation vendeur-acheteur avec :

- un choix assez large de produits locaux, à prix raisonnable, sans emballages excessifs,
- un minimum de pesticides, voire du Bio,
- dans un lieu accessible sans voiture,
- sur des plages horaires adaptées pour permettre à tous de venir (exemple du marché de 8 à 12h le mardi matin : trop limitant pour nombre de personnes actives).

Le débat a porté longtemps sur le **lieu et le mode de commercialisation**, sur la base du constat que les marchés de producteurs ne sont pas tous une réussite, et que la concurrence du marché du samedi matin à Valence reste forte.

- Le centre ancien semble exclu, faute de locaux disponibles et d'offre de stationnement suffisante,

- La formule magasin classique pose la question des permanences, des frais de gestion, voire de personnel salarié,

- Une formule type « food truck », autrement dit un point de vente mobile, amènerait de la souplesse sur les lieux de vente (intra-muros, le long de la déviation, dans les hameaux, etc.), à condition qu'il soit assez grand pour bien refléter l'offre de produits, sans exclure de participer à un marché ou autre occasion de vente.

- Ce projet a sa place à Chabeuil en complément de l'offre Bio de Court-Circuit. ●

ATELIER COLLABORATIF : QU'IMPLANTER LES 300 LOGEMENTS SOCIAUX (ENVIRON) QUI MANQUENT A CHABEUIL ?

En préambule sont exposés les éléments d'information sur le sujet, obtenus sur des sites internet de l'État ou de la mairie.

Définition : Le Logement Locatif Social (LLS) est un logement conditionné à un niveau maximum de revenus, de statut public ou privé.

Il est à noter que 5 chabeuillois sur 10 pourraient y prétendre, d'après le Compte Rendu d'un Conseil Municipal. Au 1^{er} janvier 2019, le taux de LLS à Chabeuil est estimé à 8 %, bien inférieur à l'objectif de 20 % imposé par la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains pour les pôles urbains secondaires comme Chabeuil, et les demandes non satisfaites sont très nombreuses, de l'ordre de 160 en 2018. Pour combler le retard, il faudrait à minima un taux de 50 % de logements sociaux dans les futures constructions, dans un contexte de densification de l'habitat pour limiter la consommation de terres agricoles.

Sachant que la ville dispose d'une réserve foncière dédiée à l'habitat d'une trentaine d'hectares, les réactions des participants ont été :

Pourquoi en sommes-nous là, combien de logements vides à Chabeuil, pourquoi les loueurs privés ne recourent-ils pas davantage à des associations garantissant les loyers ?

PROPOSITION 1 : Favoriser le centre-ville pour faciliter l'accès aux services et aux transports en commun et pour contribuer à la redynamisation du centre-ville, par conséquent, ne pas envisager d'implanter des logements sociaux dans des secteurs de la commune sans transports en commun ni services locaux : hameaux et quartiers éloignés.

Stopper le projet Flandennes/Bourbourees (quartier où de nouveaux logements sociaux sont prévus) car le quartier est à 30 minutes de marche du collège et les voies permettant les déplacements doux jusqu'au centre

sont insuffisantes, d'autant plus que ce quartier n'est pas desservi par la ligne de bus n° 20.

Les moyens envisagés pour développer ces logements en centre-ville : favoriser les baux glissants avec des associations à vocation sociale pour inciter les propriétaires à la conversion de logements existants en logements sociaux en dépassant la peur des impayés de loyer. Cette proposition est cohérente avec la volonté de reconquérir des logements vacants.

Développer de nouveaux logements sociaux sur les différentes friches à proximité du centre-ville (silos sud, etc.)

PROPOSITION 2 : Imposer la mixité sociale et générationnelle dans toutes les opérations d'habitat en faisant le choix de petites unités réparties dans la ville et d'éviter une forte concentration de logements sociaux dans un quartier. Dans chaque opération d'aménagement « mixer » logement social et privé. Penser éloignement - déplacements - stationnement. ●

ATELIER COLLABORATIF : QUEL TYPE D'HABITAT POUR LES FUTURS LOGEMENTS SOCIAUX DE CHABEUIL ?

Dans le groupe, une moitié est favorable au logement collectif et l'autre moitié au logement individuel.

Les propositions qui suivent ont fait consensus : une qualité architecturale des bâtiments et des aménagements, pour le collectif : pas de barres d'immeubles, immeuble de 3 à 4 étages comprenant 10 à 15 logements, mixer logements collectifs et individuels, une offre de logements en proximité des commerces, de même que location - propriété.

Des logements intégrés dans la cité, avec un cadre arboré, des espaces de jeux, en proximité des commerces, desservis par des transports accessibles et des voies cyclables de qualité.

Une recommandation a aussi été émise : il est indispensable d'établir un plan à moyen terme (5 ans) pour définir comment rallier ou tendre vers l'objectif des 20 % en tenant compte des infrastructures à adapter sur la commune (écoles, transports, cabinets médicaux...), des diverses contraintes réglementaires

Enfin, l'**objectif « reconquérir les logements vacants »** a été l'objet de nombreux échanges. En effet, la rénovation représente un coût de travaux quelquefois supérieur à du neuf, surtout dans des zones classées. Il est donc impératif de prévoir des aides aux propriétaires pour la reconquête des logements vacants. ●

ATELIER COLLABORATIF :

AUTOUR DE LA CANICULE ET DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

À partir des réactions individuelles de chaque participant, nous avons identifié 3 thèmes à creuser :

> L'habitat et l'urbanisme

PRIORITÉ 1 : Végétaliser - Végétaliser les murs, les toits, les espaces publics, les bords de route du centre-ville et des hameaux, les cours d'école. Promouvoir l'isolation par l'extérieur et les enduits de couleur claire lors de la révision du PLU.

PRIORITÉ 2 : Dégoudronner - Enlever du goudron partout où c'est possible : cours d'école, lotissements, place de parkings. Aménager les entrées nord et sud de la ville en voies partagées (cf. Avenue Courthial), peindre le goudron en couleur claire pour limiter l'absorption des rayons lumineux et la restitution la nuit (en priorité la gare routière).

PRIORITÉ 3 : Limiter les dépenses d'énergie - Plus d'éclairage public à partir de 23 heures, limiter l'arrosage, les climatisations.

PRIORITÉ 4 : Chabeuil, village fraîcheur - Allonger les horaires d'ouverture de la piscine, des points de brumisation en ville.

> L'eau

PRIORITÉ 1 : La piscine municipale - Allonger les horaires d'ouverture en période de canicule, augmenter les ombrages, gratuité dès que les températures dépassent 25 degrés, proposer des éventails à l'entrée.

PRIORITÉ 2 : Récupérer l'eau de pluie des toits.

PRIORITÉ 3 : Végétaliser - Ombrer le parc Bénétière, les cours d'école, choisir des essences arbustives adaptées au sec, dégoudronner les cours d'école.

PRIORITÉ 4 : Chabeuil Plage

• Réinvestir les bords de la Véore, sans attenter à la biodiversité de la rivière et de ses berges.

• Végétaliser le haut des quais au centre, faire de la Véore un lieu festif.

> Réduire les déplacements automobiles

PRIORITÉ 1 : Développer les transports collectifs. Mieux cadencer les bus, les rendre gratuits les jours de canicule. Une vraie liaison publique avec Valence TGV. Un tram pour faire Valence - Chabeuil - Romans et plus généralement à l'échelle de l'Agglo.

PRIORITÉ 2 : Inciter au covoiturage. Mutualiser les trajets.

PRIORITÉ 3 : Favoriser les déplacements doux. Une piste cyclable spécifique entre Chabeuil et Valence. Des pistes ombragées pour des itinéraires plus agréables (liaisons centre-hameaux), des contre-sens cyclables ailleurs.

PRIORITÉ 4 : Aménagement de la ville. Parkings ombragés, moins de goudron : c'est rarement la faute des platanes s'il fait trop chaud ! ●